



N° de Mai 2011

## JEUNES PRESENTATEURS – JUNIOR HANDLING AU WORLD DOG SHOW

Le Concours de Jeune Présentateur consiste en l'évaluation individuelle, de l'habileté de chaque participant au concours. Lors du World Dog Show, un concours ouvert sera organisé les trois premiers jours, comptant pour le championnat 2011. Le titre de champion de France des jeunes présentateurs sera délivré le samedi après-midi en fonction des points récoltés au cours de la saison 2010-2011.

Seule la catégorie d'âge de 10-17 ans est admise à ces concours. Tarifs journaliers 30 €, inscription préalable sur le site [www.worlddogshow2011.fr](http://www.worlddogshow2011.fr) ou inscription sur place au secrétariat général de l'exposition (hall5). Chaque concours comprend une phase éliminatoire qui se déroule dans un ring à part et une phase finale ayant lieu l'après-midi dans le ring d'honneur. Le dimanche auront lieu deux épreuves différentes :

- . Un concours ouvert à tous, 30 € l'inscription
- . Le championnat du Monde, où s'affronteront les champions nationaux des pays de la FCI. Les inscriptions des représentants des pays doivent se faire préalablement sur le site web de la Mondiale. Cette épreuve est gratuite.

## TIMBRE « SPECIAL WORLD DOG SHOW »

A l'occasion du World Dog Show un timbre reprenant le visuel de l'affiche va être réalisé avec le concours de la Poste. Ce timbre collector sera disponible auprès de la Société Centrale Canine ainsi que sur la manifestation. En effet, La Poste installera un bureau temporaire avec possibilité d'envoi de votre courrier depuis Villepinte avec cachet spécial.

## NOUVEAUX DOCUMENTS GENEALOGIQUES

La SCC a décidé de créer parallèlement au LOF un **Livre d'Elevage** permettant d'éditer des généalogies contenant non seulement l'identification des divers géniteurs mais également les éléments de valorisation d'un sujet : cotation, ADN, santé et performances. Ces « **nouveaux documents généalogiques** » viennent en complément des certificats de naissance et des Pedigrees qui ne comportent plus désormais que les données immuables d'identification des géniteurs : nom, affixe, n d'inscription, identifiant, couleur, poil et variété. Le document complémentaire au certificat de naissance est le **certificat de performance des ascendants** et celui qui complète le Pedigree est le **certificat de qualification des reproducteurs**.

La séparation entre ces deux types de documents émanant l'un du LOF l'autre du Livre d'Elevage de la SCC, est opérationnelle depuis le 1er mai 2011. Pour permettre aux éleveurs et aux propriétaires de chiens de bien évaluer la différence de contenu de ces deux types de documents, pendant tout le mois de mai, les nouveaux documents généalogiques accompagneront systématiquement les pedigrees et/ou les

certificats de naissance sans supplément de prix. A partir du 1er juin, chaque éleveur pourra, lors de la demande d'inscription, demander le **certificat de performance des ascendants** en complément des certificats de naissance et chaque propriétaire, lors de la confirmation de son chien, pourra demander le **certificat de qualification des reproducteurs** en complément du Pedigree.

Du 1er juin à fin 2011, afin d'en faciliter le lancement, ces **nouveaux documents généalogiques** seront joints au certificat de naissance ou au pedigree, à titre promotionnel, moyennant un supplément de 2 €/document lorsqu'ils seront demandés au moment de la demande d'inscription ou de la confirmation. Il sera toujours possible, pour un propriétaire, de demander un **certificat de performance des ascendants** ou un **certificat de qualification des reproducteurs** actualisé intégrant les nouveaux éléments de valorisation obtenus par son chien. Le prix d'une telle actualisation est de 15 €.

## CACS EXCEPTIONNELS POUR LE WORLD DOG SHOW

La SCC a décidé des conditions exceptionnelles pour les CACS obtenus lors de la Mondiale :

- Si un chien obtient simultanément le CACS de la Mondiale et celui du Championnat de France 2011, il pourra directement prétendre au titre de champion de France, à condition que les autres conditions prévues par le club de race soient remplies (TAN, radiographie, pris de travail, etc...)
- Le CACS de la Mondiale pourra servir de CACS de base (comme celui du Championnat ou de la Nationale d'Elevage) pour une homologation de champion. Ainsi, en 2011, trois CACS au lieu de deux habituellement seront utilisables pour cette homologation
- Le CACS de la Mondiale pourra servir dans une homologation comme un CACS d'exposition internationale